



MISSION LOCALE
DU PAYS DE MORLAIX

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Avec le soutien de :




Le Réseau des Missions Locales

Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle
des jeunes de 16 à 25 ans du Pays de Morlaix

- **Morlaix** : Centre Multiservices - ZA La Boissière – Rue Jean Caërou
- **Landivisiau** : MSAP - 36, rue Georges Clémenceau
- **Saint Pol de Léon** : MSAP - 29, rue des Carmes
- **Cléder** : MSAP – 1, rue de Plouescat

Tél : 02 98 15 15 50

email : contact@mlpm29.org

SOMMAIRE

Introduction	4
Les instances	6
Périmètre d'intervention	7
Un accueil de proximité.....	7
La Mission Locale, c'est	8
Quelques données de contexte	9
Les jeunes sur le territoire	15
Le public.....	16
Les propositions réalisées par les conseillers.....	22
La sécurisation financière des parcours.....	27
Les jeunes accompagnés par Communauté de Communes	28
Morlaix Communauté.....	30
Communauté de Communes du Pays de Landivisiau	33
Haut Léon Communauté.....	36
Quelques actions	39
La Garantie Jeunes.....	40
La Mobilité.....	43
La Citoyenneté.....	45
La Mission Locale au cœur des évènements emploi.....	47
Orientations 2020.....	48
Rapport social	50
L'équipe	51
Comptes	53
Compte de résultat 2019.....	54
Prévisionnel 2020	55
Sources de financement	56

INTRODUCTION : « 2019, une année de transition »

Pour bien comprendre l'année 2019 de la Mission Locale du Pays de Morlaix et les éléments chiffrés présentés dans ce document, il convient de prendre le temps de répreciser brièvement le contexte dans lequel l'ensemble des professionnels de la Mission Locale ont évolué.

Depuis le départ en retraite fin 2012 du directeur en poste depuis de nombreuses années, ce sont trois directeurs qui se sont succédés sur 6 ans, avec quelques mois de vacance de poste entre chaque. Trois styles de management très différents, des organisations modifiées pour de courtes durées, sans possibilité de mettre en perspective durable, une organisation efficiente.

Absence totale de direction d'octobre 2018 à septembre 2019 (1 an).

Constitution d'un bureau provisoire en octobre 2018 suite à la démission du précédent bureau, pour palier au déficit de gouvernance.

Sur cette même période (2^e semestre 2018), absence du responsable de secteur en arrêt maladie.

Début 2019, mobilisation de l'ARML, la DIRECCTE et différents financeurs, pour repenser les modalités de gouvernance.

En Février 2019, le Conseil d'Administration valide :

- La reconduction du bureau provisoire jusqu'à l'Assemblée Générale de Juin.
- Mise à disposition de M. MOISAN Yves (ML St Brieuc) pour faire un état des lieux, venir en soutien de l'équipe, redéfinir les rôles et missions de chacun, formuler des préconisations aux administrateurs. Il n'a pas de responsabilité hiérarchique au sein de l'équipe. Il intervient 2 jours par semaine, de Mars à Juin 2019.

En Juin 2019, le Conseil d'Administration valide la décision de recruter un nouveau directeur. A ce recrutement, l'ARML est associée.

Arrivée le 16 Septembre de M. ARSON Guillaume, au poste de direction.

De janvier à septembre, les interventions de M. MOISAN et l'implication très forte de Mme TOCQUER (Présidente), ont permis de réduire un peu le niveau de tensions internes. L'équipe est quasiment au complet (1 arrêt de travail de longue durée).

Cependant, l'absence d'un dirigeant est prégnante. Absence de réunions d'équipe, absence de coordination. Chaque salarié s'efforce de « faire son travail », ne pas perdre de vue les jeunes accompagnés, qui n'ont pas à pâtir de cette situation.

Le dialogue interne est fragmenté. Absence de partages sur les pratiques professionnelles, absence de la Mission Locale hors les murs, au sein des réunions partenariales (par absence d'autorisations sur le qui fait quoi).

Ces absences répétées dans de nombreuses sphères sont remarquées. Tous les partenaires sont au courant que la Mission Locale est dans une situation complexe. Les partenaires continuent d'avancer sur de nombreux projets, la Mission Locale n'y est pas.

La Mission Locale est notamment passée à côté de 2 vagues d'AAP (Appels A Projets) dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement des Compétences), sur les Invisibles, le 100% inclusion, sans oublier le consortium sur la prépa apprentissage, qui s'est monté avec la ML de Brest et le CFA.

De mai à septembre, M. MOISAN et les membres du Conseil d'Administration, ont validé le souhait de se séparer de la personne responsable de secteur, en proposant une rupture conventionnelle.

L'arrivée du nouveau directeur en septembre est attendue, malgré une prudence des salariés, qui ont besoin d'être rassurés. Cette attente légitime, demande néanmoins du temps, car l'équipe salariée à besoin d'être entendue, reconnue.

La Mission Locale du Pays de Morlaix a la chance d'être dotée d'une équipe professionnelle compétente, consciencieuse, en place depuis de nombreuses années, et volontariste. Elle exprime simplement le souhait de pouvoir évoluer dans un cadre stabilisé, avec des consignes précisées clairement (commande politique, attendus...).

Pour reprendre leur expression formulée lors de la première réunion d'équipe : « Nous voulons un chef d'orchestre ».

C'est donc sur ces bases, que se repositionne la Mission Locale du Pays de Morlaix. Reprendre sa place sur le territoire, faire savoir aux partenaires notre volonté de collaborer, de prendre part aux réflexions et projets liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Rencontrer les partenaires avec l'ensemble de l'équipe.

Redéfinir clairement notre organisation interne,

Nous déployer sur le territoire en formalisant la mise en place de permanences délocalisées.

Clarifier les missions et rôles de chacun.

Recréer un climat social, propice à la collaboration journalière.

Permettre à la bonne humeur de s'installer dans les locaux.

Les données chiffrées présentées dans ce document illustrent la capacité de cette équipe professionnelle, à maintenir un niveau d'activité correct, malgré le contexte et les conditions de travail précisées ci-dessus.

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : *36 membres*

1er collège

Représentants des collectivités
locales et territoriales

11 sièges

2^{ème} collège

Représentants des services de
l'Etat et diverses administrations

8 sièges

3^{ème} collège

Représentants des organismes
économiques et sociaux

8 sièges

4^{ème} collège

Représentants des associations et
organismes concourant à
l'insertion

9 sièges

LE BUREAU : *7 membres*

7 Sièges :

- Mme TOCQUER Maryse
- Mme SIMON-GALLOUEDEC Marie
- M. FAGOT Louis
- M. HUON Frédéric
- Mme AOUNI Marie Thérèse
- Mme BLIN Laurence
- Mme MICHEL Danielle

PERIMETRE D'INTERVENTION

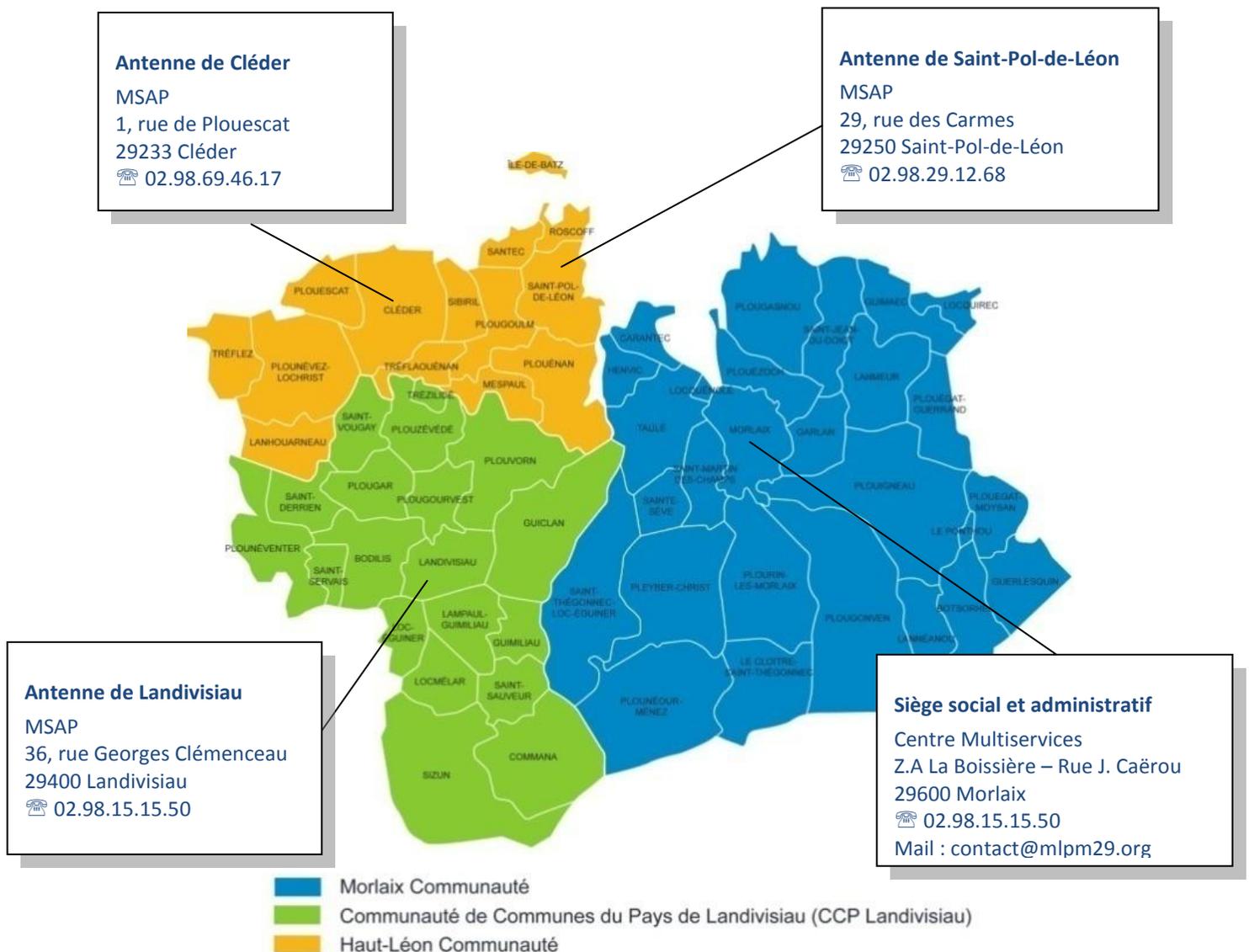
UN ACCUEIL DE PROXIMITE

La Mission Locale intervient sur l'ensemble du territoire du Pays de Morlaix.

Le territoire :

- **129 513** habitants
- **59** communes
- **3** EPCI

Les accueils sont prioritairement centralisés sur les 4 sites dédiés. Pour répondre aux besoins des jeunes les plus isolés, les conseillers se déplacent dans les communes en cas de besoin.



LA MISSION LOCALE, C'EST...



QUELQUES DONNEES DE CONTEXTE

Sources :

DIRECCTE Bretagne Sese – Mars 2020
Zoom territorial Pôle Emploi – 4^{ème} trimestre 2019

LE CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE DU PAYS DE MORLAIX

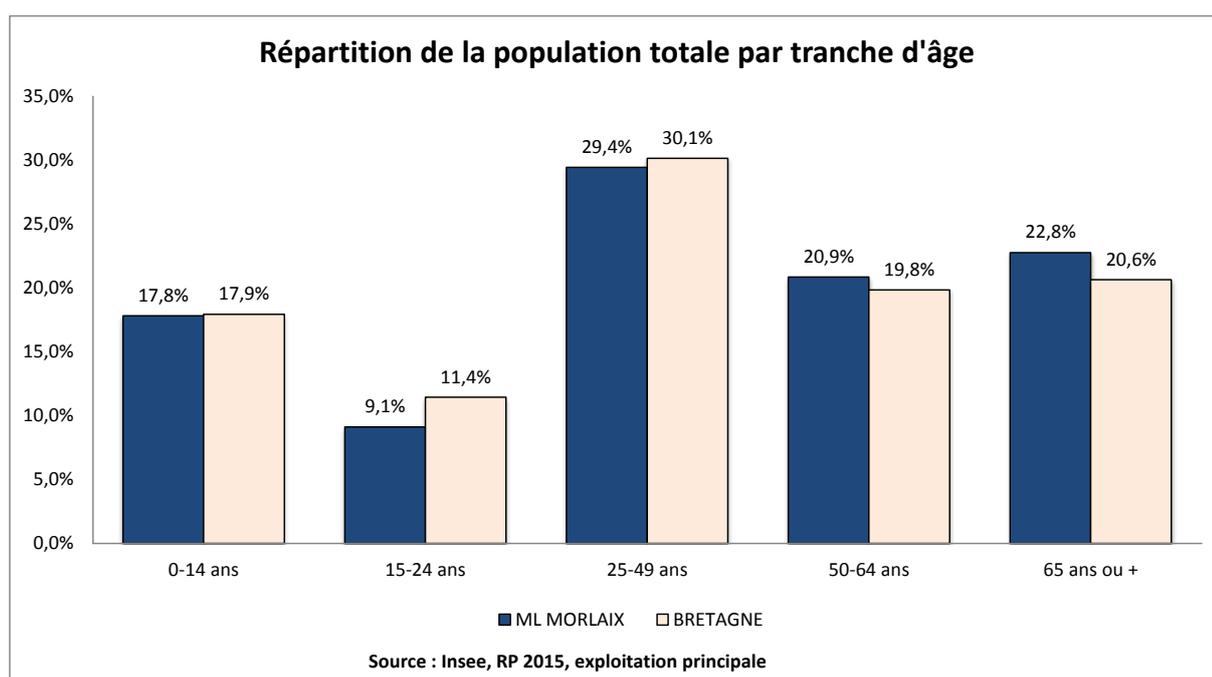
(Source DIRECCTE ; Avril 2020 - Pôle Emploi 2019)

Une démographie stagnante

Le territoire couvert par la mission locale du pays de Morlaix regroupe 59 communes et 3,9% de la population bretonne. Cette zone comprend 128 816 habitants au 1^{er} janvier 2015. Le nombre d'habitants à Morlaix, seule ville de plus de 10 000 habitants et la plus peuplée de ce territoire, est de 14 830 habitants. Elle devance Landivisiau (9 079 habitants) et Saint-Pol-de-Léon (6 584 habitants). La population est un peu moins dense sur le territoire qu'à l'échelon régional (97 habitants au km² contre 121 habitants au km² en Bretagne).

En Bretagne, la croissance démographique annuelle avoisine +0,6% sur la période 2010-2015. Sur le territoire de Morlaix, cette variation est quasiment nulle (-0,1% pour la variation due au solde naturel et +0,1% pour le solde migratoire).

La population du territoire est un peu plus âgée que celle de la région. 20,9% ont entre 50 et 64 ans (19,8% en Bretagne), et 22,8% ont 65 ans ou plus (20,6% en Bretagne). A l'inverse, les plus jeunes sont moins présents sur le territoire, notamment entre 15 et 24 ans (9,1% contre 11,4%).



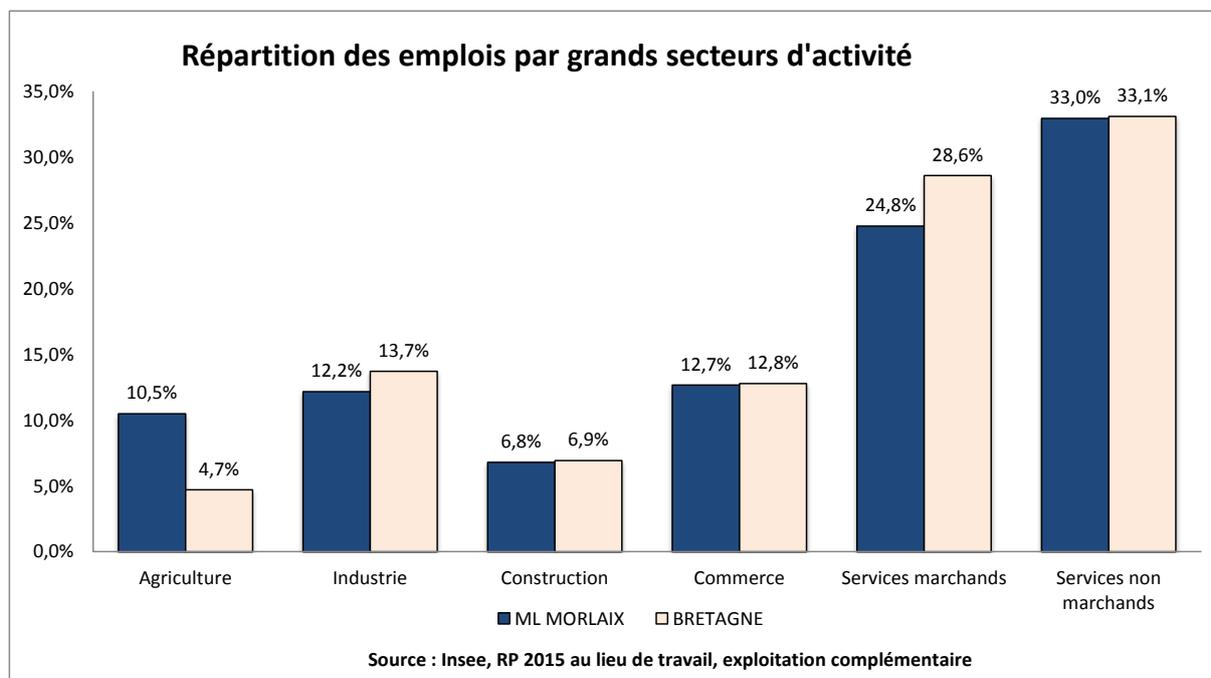
Baisse de l'emploi entre 2010 et 2015

Le taux d'emploi est de 64,9% pour la zone contre 64,3% pour la région. Les jeunes ont un taux d'emploi de 31,8% sur le territoire, contre 29,7% en Bretagne. Cependant, au sens du recensement, le taux de chômage des jeunes est un peu plus élevé que le taux régional (26,5% contre 26,2%).

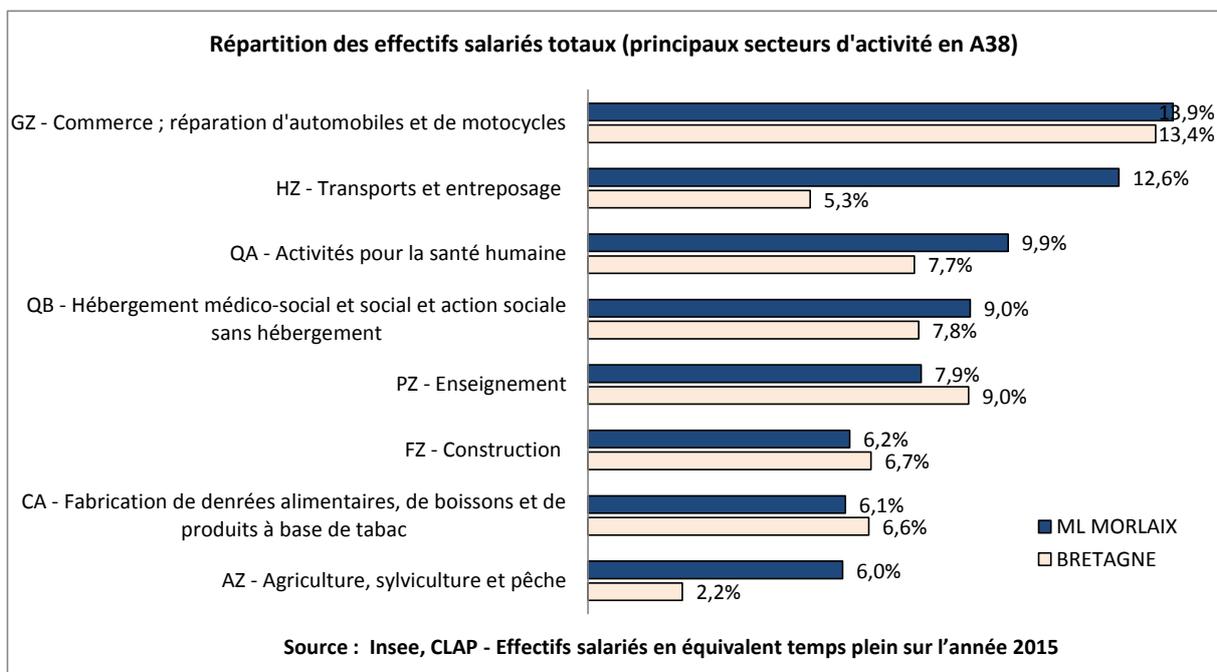
L'évolution de l'emploi sur le territoire est défavorable entre 2010 et 2015, puisqu'il baisse de 5,2% (-0,1% en Bretagne), selon les données du recensement de la population. Le nombre d'emplois sur le territoire couvert par la mission locale est sensiblement inférieur au nombre d'actifs ayant un emploi y résidant (98 pour 100).

Un territoire plus agricole qu'au niveau régional-

La part de l'emploi non salarié est relativement importante sur la zone, 15,0% contre 13,0% en Bretagne. Si le secteur des services est le plus présent sur le territoire, les services marchands sont toutefois en retrait par rapport au niveau régional, 24,8% des emplois contre 28,6% dans la région. A l'inverse, le secteur « agriculture, sylviculture, pêche » pèse nettement plus sur le territoire qu'au niveau régional, il représente 10,5% des emplois, soit plus du double que le poids régional.



Au regard des effectifs salariés et au niveau d'agrégation en 38 postes, comme en Bretagne, le commerce est le premier secteur d'activité (13,9% des emplois salariés). Deuxième secteur employeur de la zone, le secteur « transports et entreposage » qui comprend le transport maritime, pèse nettement plus qu'au niveau régional (12,6% contre 5,3%). Les secteurs de la santé et de l'action sociale sont parmi les quatre premiers employeurs, ils sont également plus présents qu'à l'échelon régional.



L'évolution de la demande d'emploi s'améliore sauf pour les « 50 ans ou plus » et les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite.

Au 4^{ème} trimestre 2019, le pays de Morlaix compte 10 454 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C. Cet effectif baisse de 2,4% sur un an (-2,7% en Bretagne ; -3,2% dans le Finistère).

Le nombre d'inscrits ayant exercé une activité réduite (catégorie B et C) est en augmentation sur un an sur ce périmètre, en tendance inverse au département du Finistère (-1,8%), et à la région (-2,2%). Les demandeurs d'emploi sans emploi dans le mois (catégorie A) reculent de 4,9% (-4,3% dans le Finistère).

L'évolution annuelle des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sur la zone de Morlaix est en hausse de 3,7% (+0,7% pour la région). Ce qui porte à 28,5% la part des demandeurs d'emplois de cette zone. C'est après Ploërmel, le territoire le plus impacté par la hausse de cet effectif.

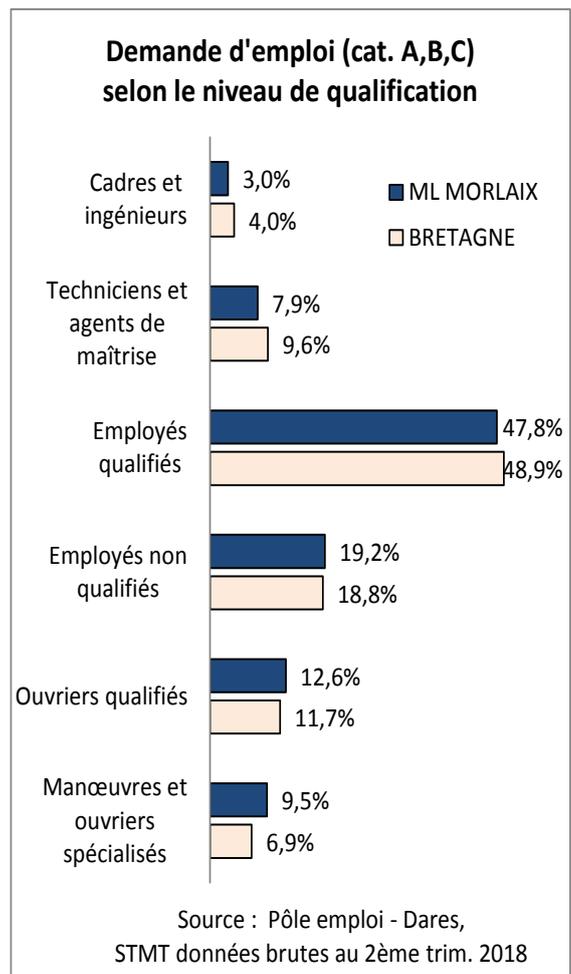
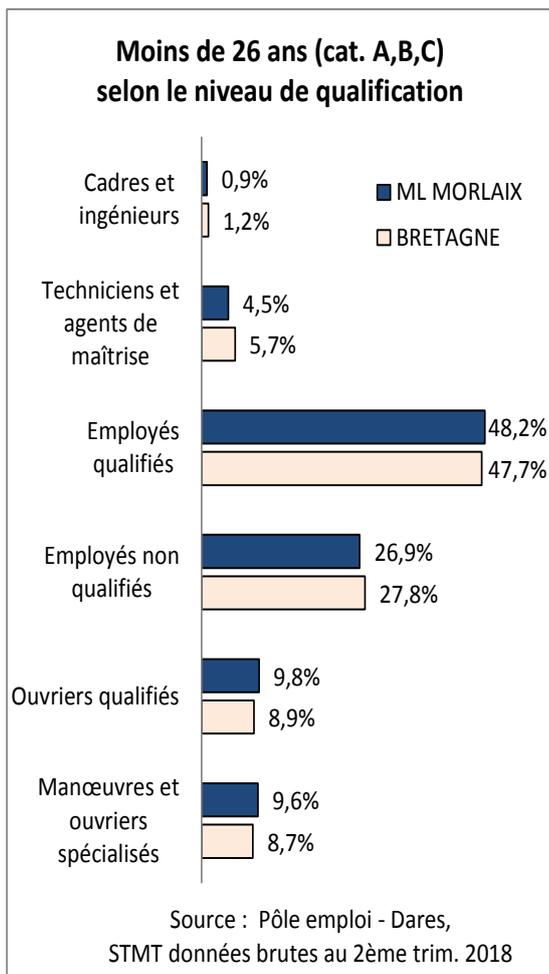
L'effectif de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) est quasiment stable (-0,1%) de 0,1% (-1,6% pour la région), et leur part est nettement supérieure à la moyenne régionale (50,5% contre 46,8%). Avec une part de femmes demandeuses d'emploi supérieure à la part régionale (+0,6 point), ce territoire connaît une baisse de cet effectif de 2,1% sur un an.

1 612 demandeurs d'emplois de moins de 26 ans sont inscrits au 4^{ème} trimestre 2019 en catégorie A, B ou C sur le territoire avec une répartition de 815 jeunes femmes et 797 jeunes hommes. Ils représentent 15,4% des inscrits de la zone (16,9% en Bretagne).

En un an, leur nombre a diminué de 9,2% (-9,2% pour les femmes, -9,1% pour les hommes). En Bretagne, cet effectif baisse de 6%.

Le niveau de qualification des demandeurs d'emploi de ce territoire est légèrement en deçà de celui de l'ensemble de la région. Les cadres, ingénieurs, techniciens et employés qualifiés sont ainsi moins présents parmi les demandeurs d'emploi du territoire. A l'inverse, les employés non qualifiés et les ouvriers sont plus présents.

Le niveau de qualification le plus souvent enregistré est employé qualifié (48,2% contre 47,7% en Bretagne).



Quelques chiffres : les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi

(Source zoom territorial Pôle Emploi 4^{ème} trimestre 2018)



Note : les jeunes D.E. de moins de 25 ans recensés dans le zoom territorial Pôle Emploi ont 24 ans révolus (dernier jour des 24 ans). La Mission Locale accompagne les jeunes jusqu'à leurs 25 ans révolus. Les chiffres d'activité recensés par Pôle Emploi restent toutefois intéressants dans la mesure où ils mettent en évidence une tendance.

**1300 jeunes de moins de 25 ans
inscrits au Pôle Emploi (cat. ABC)
au 31 décembre 2019**
12% des demandeurs d'emploi inscrits.

Baisse du nombre des jeunes de moins de 25 ans inscrits au Pôle Emploi : - 12% par rapport à 2018.

53% des jeunes se disent peu mobiles (15 Km maximum).

Les 4 secteurs les plus demandés : les services hospitaliers, le commerce (vente, habillement, accessoires personnes), l'horticulture-maraîchage, Mise en rayon libre service.

**1 jeune sur 4 inscrit au Pôle
emploi a intégré une
formation dans l'année**

*64% des jeunes qui sortent de formation
accèdent à l'emploi dans les 6 mois qui
suivent*

*Ce sont les jeunes qui accèdent le plus
rapidement à l'emploi après la formation
(toute typologie demandeur d'emploi
confondue)*

Taux de chômage = population en âge de travailler (Insee)

Catégorie A Demandeur d'emploi, sans emploi, tenu d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie B Demandeur d'emploi, sans emploi, qui ont exercé une activité réduite courte (<78h) au cours du mois

Catégorie C Demandeur d'emploi, sans emploi, qui ont exercé une activité réduite longue (≥78h) au cours du mois

LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

LE PUBLIC

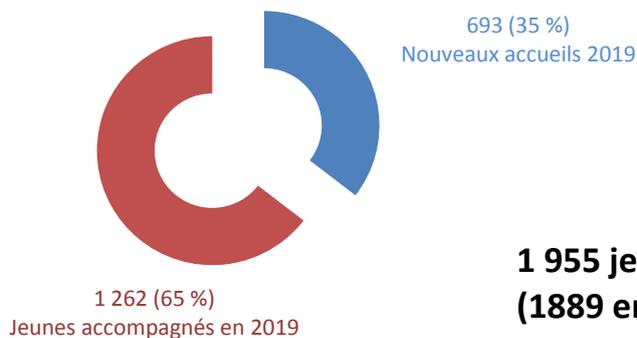
LES PROPOSITIONS REALISEES PAR LES CONSEILLERS

LA SECURISATION FINANCIERE DES PARCOURS

LE PUBLIC

Est considéré comme « nouvel accueil » tout jeune accueilli pour la 1^{ère} fois à la Mission Locale dans l'année civile 2019 ⇒ 693 jeunes en 2019

Est considéré comme « accompagné » : tout jeune dont le 1^{er} accueil a eu lieu avant 2019 et qui a bénéficié durant l'année civile d'au moins un service personnalisé de type entretien, atelier, information collective.



1 955 jeunes accompagnés au cours de l'année 2019 (1889 en 2018)

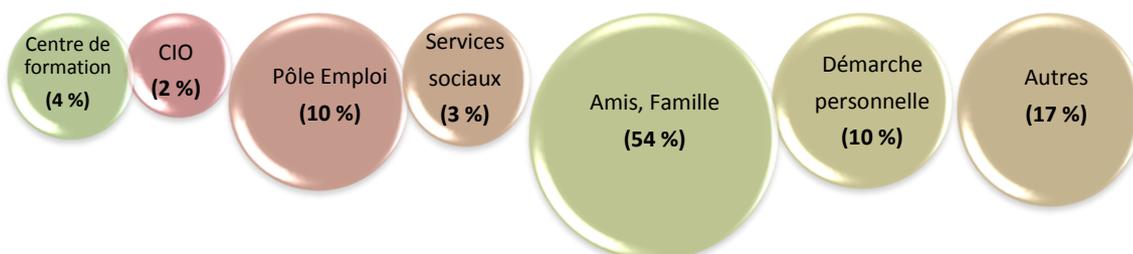
- ⇒ **693** jeunes accueillis pour la première fois
- ⇒ **1262** accueillis avant 2019 et toujours accompagnés

Evolution depuis 2018

- + 0 % sur les nouveaux accueils
- + 5 % sur le nombre de jeunes accompagnés

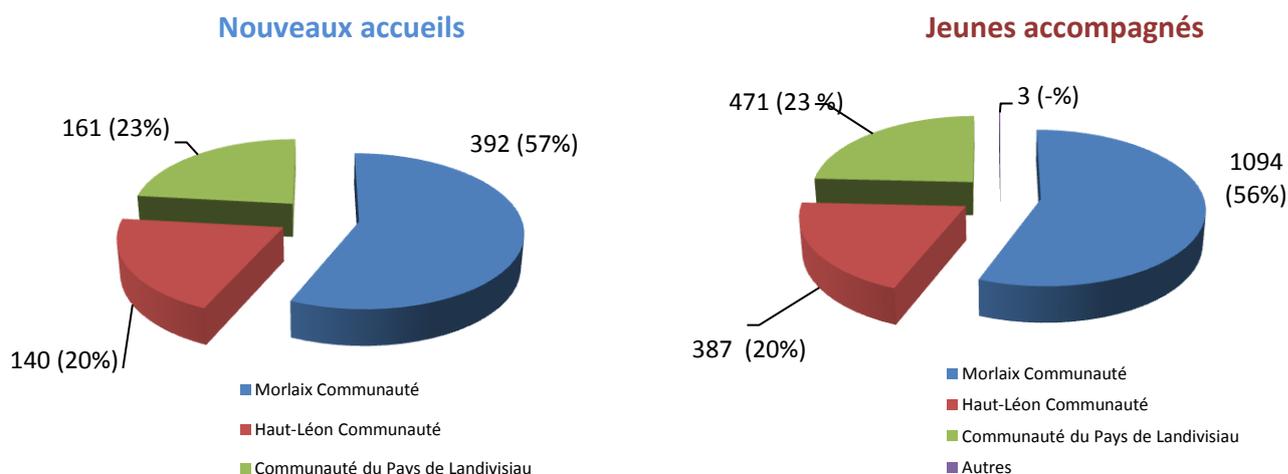
CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUX ACCUEILS

Comment les jeunes arrivent-ils à la mission locale ?



C'est sur le conseil de la famille et/ou des amis que les jeunes arrivent le plus souvent à la mission locale. Tendance en hausse depuis plusieurs années. C'est donc auprès de ce public « famille », qu'il faut concentrer nos efforts de communication afin de mieux faire connaître les services proposés par la Mission Locale.

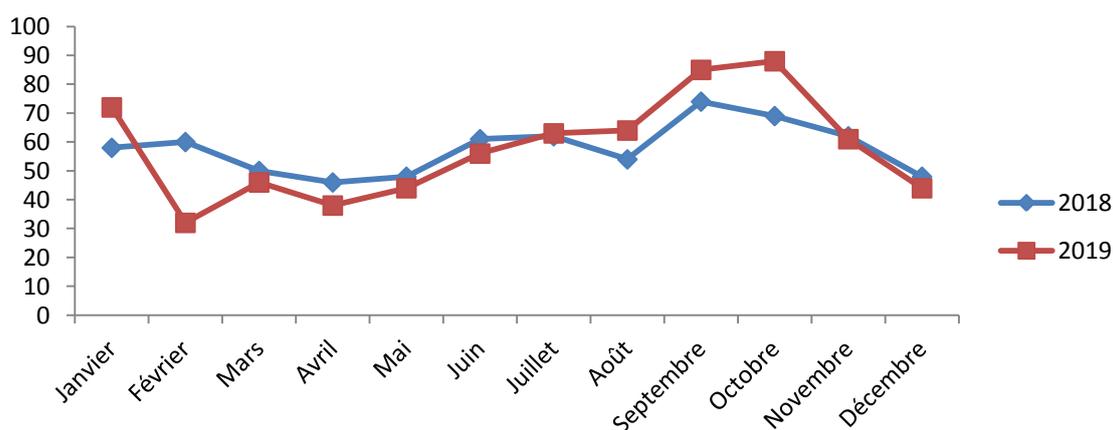
Origine géographique



Plus de la moitié des nouveaux accueils, tout comme ceux qui sont accompagnés sont domiciliés sur la Communauté de Communes Morlaix Communauté (57 %). L'autre moitié se partage à part quasi égale entre les CC du Pays de Landivisiau et celle de Haut Léon Communauté. La répartition des accompagnements suit cette tendance.

Une offre de services et d'accompagnement ajustée à chaque territoire (accueil accompagnement projet, recherche emploi, accompagnement social).

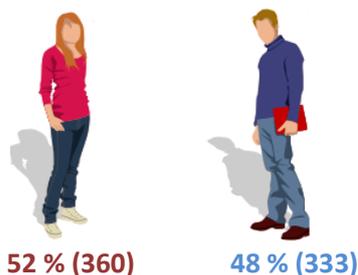
Répartition par mois d'accueil



Les mois de septembre, octobre et novembre concentrent le plus fort taux d'accueil sur l'année (25 %).

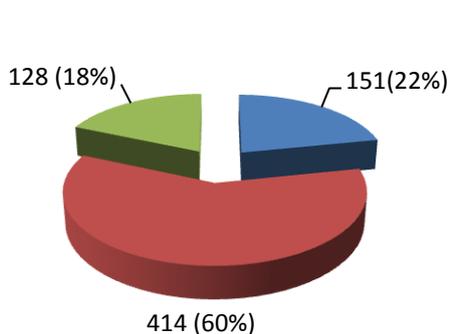
Une tendance se confirme : l'accueil des publics se lisse sur l'année.

Répartition des jeunes par âge et par sexe

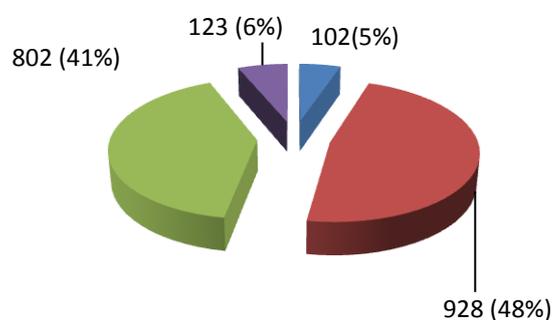


Stabilité des pourcentages de répartition hommes/femmes

⇒ Tendance constante depuis de nombreuses années



Nouveaux accueils



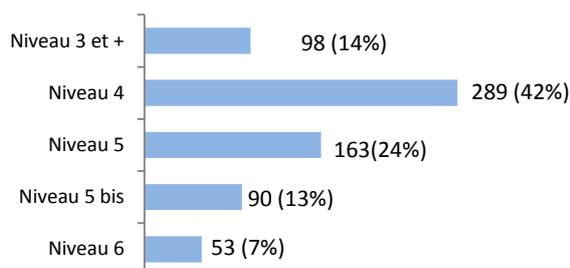
Jeunes accompagnés

Des mineurs plus nombreux chaque année : 151 mineurs ont été accueillis en 2019. Ils représentent **22 % des 693 nouveaux accueils**, contre seulement **4 % 5 ans plus tôt**.

Ces publics font l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la politique de décrochage scolaire.

C'est entre 18 et 21 ans que l'on franchit majoritairement la porte de la Mission Locale pour la 1^{ère} fois. Une constante depuis des années.

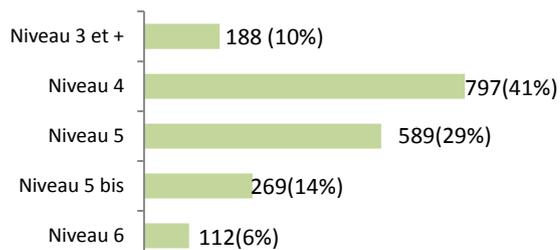
Les niveaux de formation des jeunes



Nouveaux accueils



*Niveau 6 : 4^{ème} – SEGPA – IME – Primaire
 Niveau 5 bis : 3^{ème} – 1^{ère} année CAP et BEP – 2^{ème} année de CAP
 Niveau 5 : année terminale CAP et BEP (validé) – Seconde – 1^{ère}
 Niveau 4 : Baccalauréat et bac + 1
 Niveau 3 : Bac +2 – BTS – DUT
 Niveau 2 et 1 : Licence – Master 1 – Master 2 – Doctorat*



Accompagnés

La majorité des jeunes accueillis a un niveau bac et +

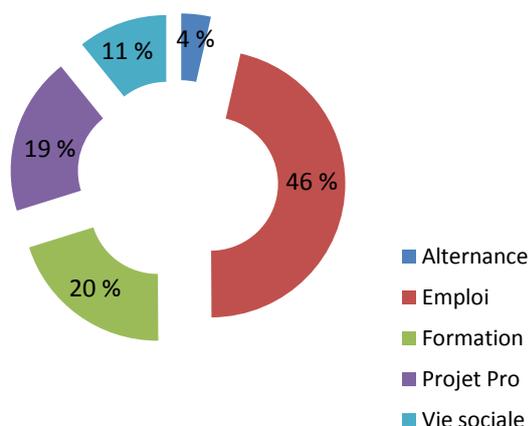
- ⇒ 56 % des jeunes accueillis possèdent un niveau égal ou supérieur au bac (tendance stable depuis 4 ans).
- ⇒ Plus le niveau de qualification monte, plus les femmes sont représentées
- ⇒ 20 % des jeunes accueillis ont un niveau infra V (infra CAP BEP).

Une augmentation des niveaux 5 accompagnés (+17 %), et une diminution des niveaux Vbis (-17 %).

L'accès à la qualification des jeunes non diplômés est une priorité pour la mission locale.

- ⇒ Plus d'un jeune accompagné sur trois (20 %) n'a aucun diplôme. **Les conseillers sont particulièrement attentifs à l'accompagnement de ces publics sans qualification.**

Demande des publics lors du 1^{er} entretien



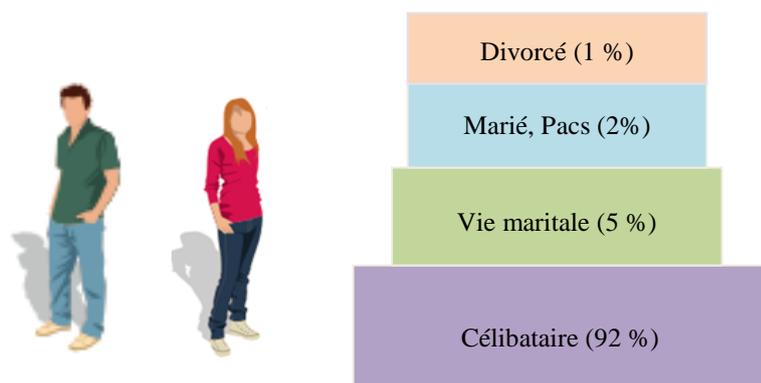
Une Mission Locale bien identifiée comme service d'accès à la formation et à l'emploi

- ⇒ 50 % des demandes des jeunes au 1^{er} accueil concernent l'emploi et les contrats en alternance.

Une diminution des demandes liées à la vie sociale (hébergement, aides financières, mobilité...)

- ⇒ 11 % en 2019 contre 17 % en 2018

Situation familiale des jeunes



92 % des jeunes accueillis sont célibataires. (+ 5% par rapport à 2018)
Il y a une égalité de pourcentage parfaite entre les femmes et les hommes (50/50).

L'hébergement des jeunes



69 % sont hébergés par leur famille

Le nombre de jeunes en logement autonome décroît au fil des années

⇒ 2019 : **19 %** en logement autonome (26 % des femmes - 12 % des hommes)
2013 : **37 %**

Les modes d'hébergement précaires augmentent

⇒ 2019 : **11 % des jeunes accueillis déclarent un logement précaire** (amis, foyer, squat)
2013 : **8 %**

La solidarité familiale apparaît comme une alternative grandissante, notamment pour les jeunes hommes

⇒ **69 %** des jeunes accueillis sont hébergés par leur famille
Ils étaient 68 % l'an dernier et 59 % il y a 6 ans
Les hommes (54 %) se trouvent plus souvent hébergés par la famille que les femmes (46 %)

L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

Accompagnement..., de quoi parle-t-on ?

Lorsqu'ils sollicitent la Mission Locale, tous les jeunes ne sont pas au même niveau d'autonomie et tous n'ont pas la même demande.

L'accompagnement vers l'autonomie est une démarche d'équilibriste. Il s'agit d'aider le jeune à :

- ⇒ Elaborer ou confirmer un projet professionnel
- ⇒ Intégrer une formation et/ou un emploi et à y rester
- ⇒ Obtenir un permis
- ⇒ S'installer dans un logement et à pouvoir y rester....



L'accompagnement implique de la méthode, des outils, des partenaires et du temps.

Les jeunes expérimentent par essais-erreurs et les conseillers les accompagnent par des dispositifs et actes de services (propositions) de différentes natures :

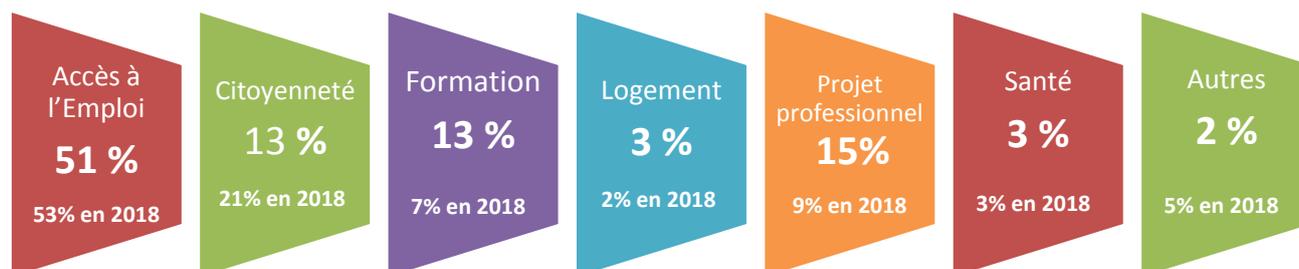
- Prestations d'orientation
- Stages en entreprise, médiation avec les entreprises
- Formations qualifiantes adaptées
- Ateliers, techniques de recherche d'emploi
- Expériences liées à la mobilité
- Informations et médiation santé, logement, citoyenneté
- Aides financières...

LES PROPOSITIONS REALISEES PAR LES CONSEILLERS

⇒ Parmi l'ensemble des jeunes accompagnés, **65 % ont au moins eu un entretien dans les cinq derniers mois.**

Par « proposition » réalisée, il faut comprendre toute information donnée, mise en relation avec un employeur, un centre de formation, un service de prestation sociale, toute aide financière activée, toute orientation vers un partenaire ...

Elles sont réparties en 7 thématiques :



⇒ Observons que les propositions liées à **l'accès à l'emploi représentent 51 %** des propositions.

⇒ Nette augmentation des demandes portant sur des besoins de formation et de clarification du projet professionnel.

LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES ENGAGEES

Des parcours dynamiques : 2726 situations professionnelles* pour 1893 jeunes (2526 en 2018 pour 1889 jeunes, soit +7.5%)

	Femmes		Hommes		Total	
Situations démarrées en 2019						
A. Emploi	908	66 %	868	64 %	1776	65 %
B. Emploi / Formation	41	3 %	63	5 %	104	4 %
C. Formation	215	16 %	228	16 %	443	16 %
D. Immersion en entreprise	155	11 %	173	13 %	328	12 %
E. Situation non professionnelle (maladie, maternité)	49	4 %	26	2 %	75	3 %
TOTAL	1368	100 %	1358	100 %	2726	100 %



Situations engagées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 en dehors des « situations demandeur d'emploi ».

Plusieurs situations peuvent être comptabilisées pour un même jeune.

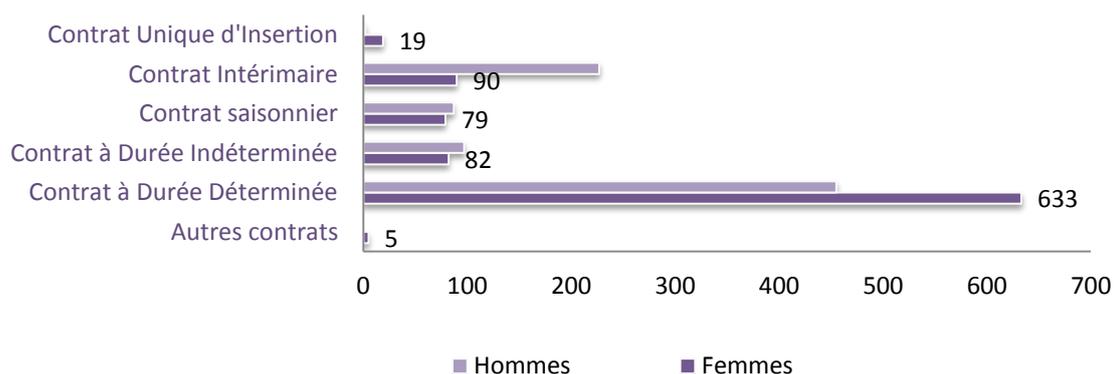
Les situations « Emploi »



Evolution sur 1 an....

CDD et CDI en hausse (+4.7%)
Intérim (+18%)
Contrats aidés à la marge (-48%)

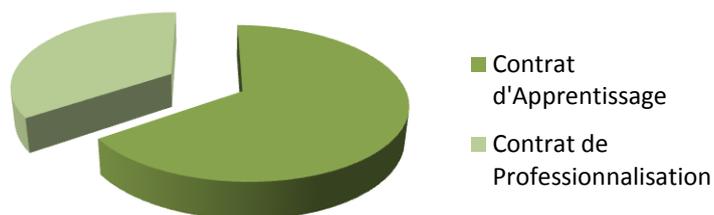
➔ **65 %** des situations professionnelles concernent l'emploi (au moins une situation emploi)



A. Emploi	Femmes		Hommes		Total	
Contrat à Durée Déterminée	633	<i>69 %</i>	455	<i>53 %</i>	1088	61 %
Contrat à Durée Indéterminée	82	<i>9 %</i>	97	<i>11 %</i>	179	10 %
Contrat Saisonnier	79	<i>9 %</i>	87	<i>10 %</i>	166	9 %
Contrat Intérimaire	90	<i>10 %</i>	227	<i>26 %</i>	317	18 %
Contrat Unique d'Insertion	19	<i>2 %</i>	2	<i>-</i>	21	1 %
Autres (contrat de volontariat, Emploi d'avenir)	5	<i>1 %</i>	-	<i>-</i>	5	1 %
Total	908	<i>51 %</i>	868	<i>49 %</i>	1776	100 %

Les situations « alternance »

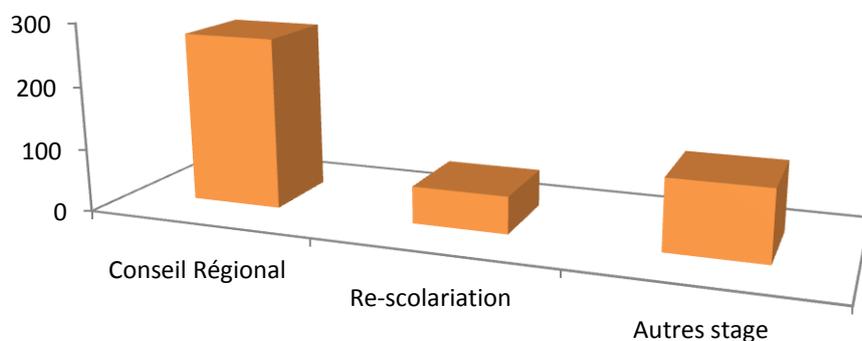
➡ **4 %** des situations professionnelles concernent l'emploi/formation.



B. Emploi/Formation	Femmes		Hommes		Total	
Contrat d'Apprentissage	29	71 %	52	83 %	81	78 %
Contrat de professionnalisation	12	29 %	11	17 %	23	22 %
Total	41	39 %	63	61 %	104	100 %

Les situations « formation »

➡ **16 %** des situations professionnelles concernent la formation, dont **66 %** sont financées par le Conseil Régional : **272 formations** :
86 % formations préparatoires (PPI, POP, compétences Clés...)
14 % formations qualifiantes



C. Formation	Femmes		Hommes		Total	
Conseil Régional	130	61 %	142	63 %	272	62 %
Re-scolarisation	33	15 %	26	11 %	59	13 %
Autres stages, autres financements	52	24 %	60	26 %	112	25 %
Total	215	49 %	228	51 %	443	100 %

Les situations immersions en entreprise



12 %

des situations totales sont des **immersions en entreprise**

Le stage en entreprise : un levier qui permet de découvrir du monde du travail, valoriser ses compétences, se faire connaître et négocier avec l'entreprise...

D. Immersion en entreprise	Femmes		Hommes		Total	
PMSMP	128	83 %	159	92 %	287	88 %
Autres (Service civique, service volontaire)	27	17 %	14	8 %	41	12 %
Total	155	47 %	173	53 %	328	100 %

L'accompagnement contractualisé



Plus de 65 % des

contractualisations concernent le **PACEA**

739 contractualisations

Le **PACEA** (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) mis en place par l'Etat début 2017, devient le cadre contractuel d'accompagnement unique des jeunes. Il est mis en place en amont de tout autre dispositif.

- ⇒ Le conseiller réalise en 1^{er} lieu un **diagnostic approfondi** de la situation du jeune et engage par la suite des **phases d'accompagnement** successives avec **objectifs définis** avec le jeune. La durée d'un PACEA est de 24 mois maximum.
- ⇒ **Plusieurs dispositifs d'échelon national, régional, départemental s'inscrivent dans cette modalité** d'accompagnement. La Garantie Jeunes en est la phase la plus intensive.

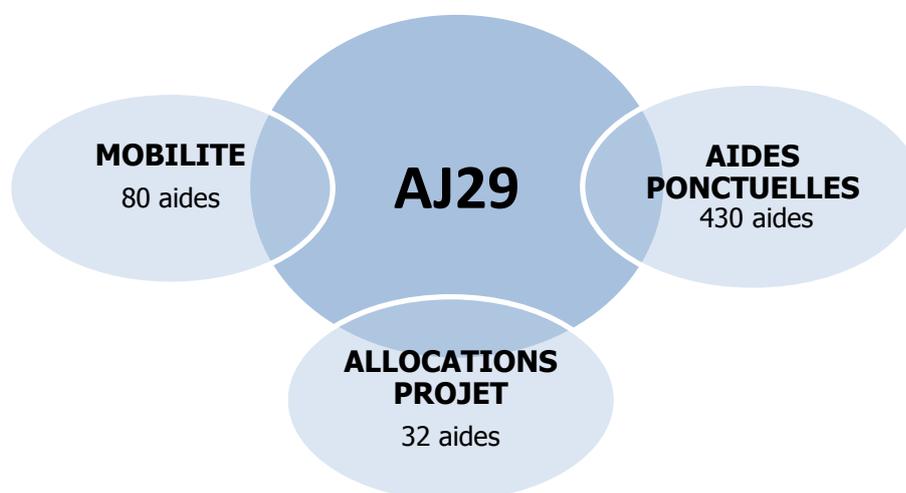
Nombre d'entrées initiales	Femmes		Hommes		Total	
AAQ	9	2 %	10	2 %	19	2 %
Garantie Jeunes	57	13 %	86	17 %	143	13 %
PACEA	298	62 %	298	60 %	739	64 %
Parrainage	4	1 %	5	1 %	9	1 %
PPAE	93	19 %	87	17 %	189	17 %
RSA	23	5 %	14	3 %	37	3 %

Etat : PACEA, Garantie Jeunes, parrainage
 Pôle Emploi : PPAE
 Conseil Régional : AAQ
 Conseil Départemental : RSA

LA SECURISATION FINANCIERE DES PARCOURS

➔ **Avenir Jeunes 29** : Mis en place par le Conseil Départemental du Finistère pour soutenir les démarches d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans révolus. Dossiers instruits par les conseillers de la mission locale et étudiés en commission chaque semaine à la CLLE de Morlaix.

- **L'Allocation "Projet jeune"**
Soutenir le parcours d'insertion sociale et professionnelle élaboré à partir d'un projet validé, contractualisé, évalué
- **L'aide ponctuelle**
Répondre à un besoin urgent, à une difficulté ponctuelle à laquelle est confronté un jeune dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle
- **L'aide au permis**
Faciliter l'autonomie
Développer la capacité à se déplacer pour accéder à l'emploi



Source : CLLE Morlaix, logiciel métier IODAS. Données saisies et engagées pour l'année 2018.

Variations non significatives sont toutefois à admettre (aides engagées non délivrées, date de demande et dates d'accord à cheval sur 2 années civiles, dossiers instruits par un partenaire autre que mission locale (à la marge ≈ 1%).

➔ **L'allocation PACEA** : une enveloppe allouée annuellement par l'Etat pour soutenir les parcours d'insertion des jeunes engagés activement dans des démarches d'insertion (PACEA). L'aide est activée par les conseillers de manière ponctuelle selon les besoins du jeune.

90 404 euros demandé pour 289 jeunes

313 euros par jeune/an

➔ **L'allocation Garantie Jeunes** :

552 005 euros versés pour 279 jeunes

1 978 euros par jeune/an

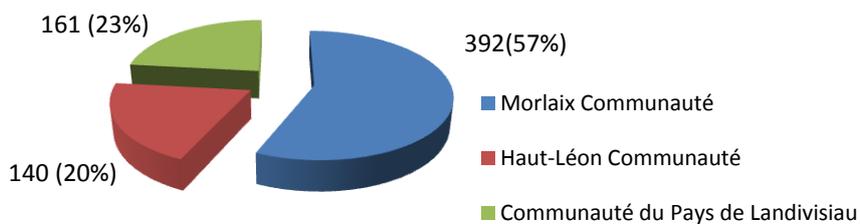
LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR COMMUNAUTES DE COMMUNES

- **MORLAIX COMMUNAUTE**
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU**
- **HAUT-LEON COMMUNAUTE**

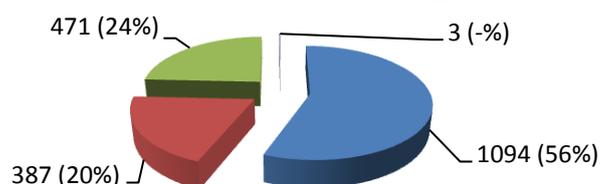
CARACTERISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNES PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES



Nouveaux accueils



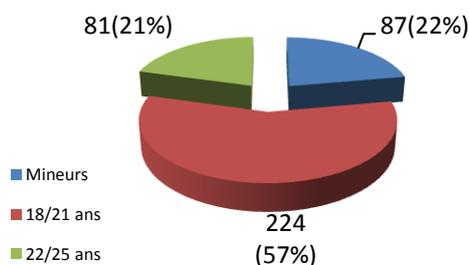
Jeunes accompagnés



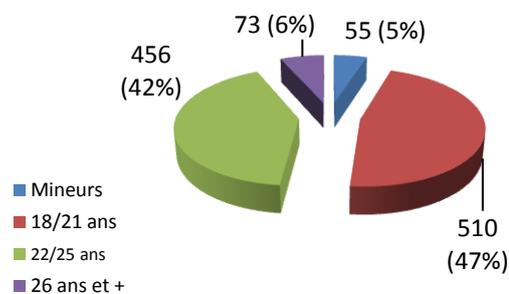
Plus de la moitié des publics de la Mission Locale proviennent de l'une des communes de Morlaix Communauté (56%). Par ailleurs, les C.C. du Pays de Landivisiau et de Haut Léon Communauté représentent à parts quasi égales l'autre moitié des publics.



Répartition du public par âge



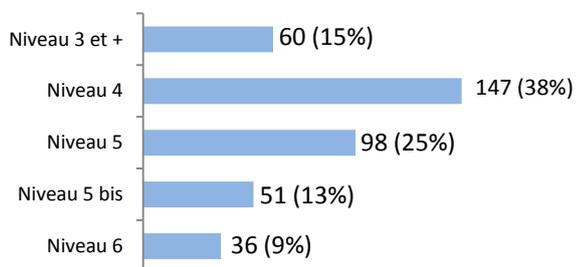
Nouveaux accueils



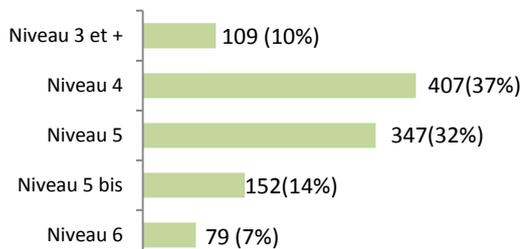
Jeunes accompagnés

Augmentation significative du nombre de mineurs.

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils



Accompagnés

Plus de 52 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils.

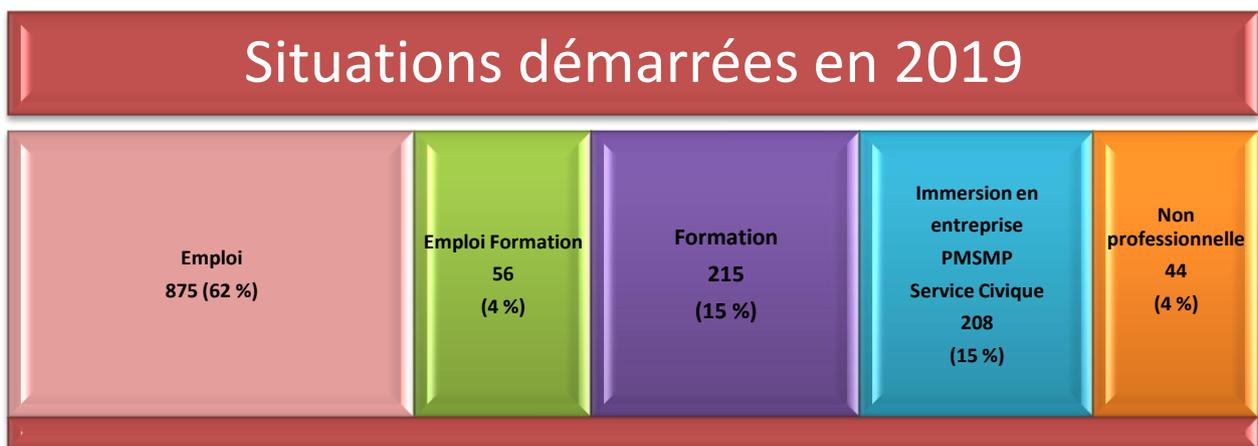


65 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **21 %** disposent d'un logement autonome.
92 % des jeunes sont célibataires.

38 % des nouveaux accueils ont le permis B
32 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



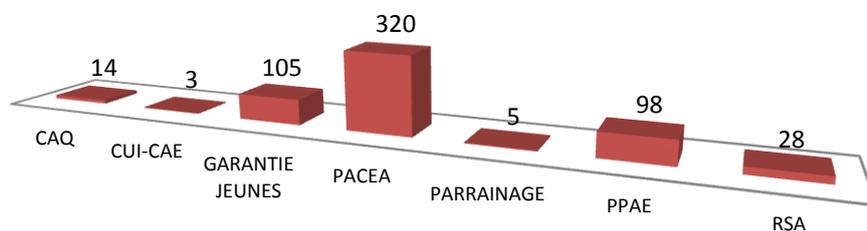
Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **49 %** des emplois démarrés en 2019 et **39 %** des contrats en alternance.

54 % des formations démarrées en 2019 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2019



105 situations Garantie Jeunes ont démarré en 2019, **320** PACEA.

LES AIDES FINANCIERES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **57 617 €uros** demandé pour 176 jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 327 €uros d'allocation PACEA par jeune.

La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

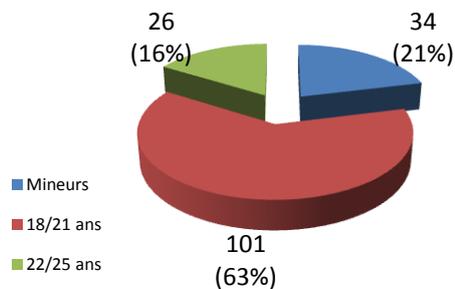
- **372 451 €uros** versés pour 193 jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 1 929 €uros par jeune.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

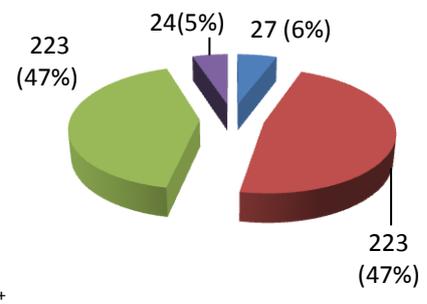


47 % des jeunes accompagnés sont des hommes

Répartition
du public
par âge



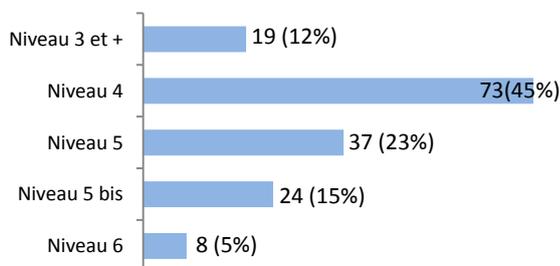
Nouveaux accueils



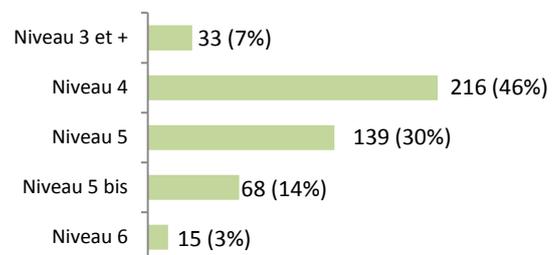
Jeunes accompagnés

Pas d'écart significatif avec 2018

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils



Accompagnés

57 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils et 53 % pour les accompagnés.

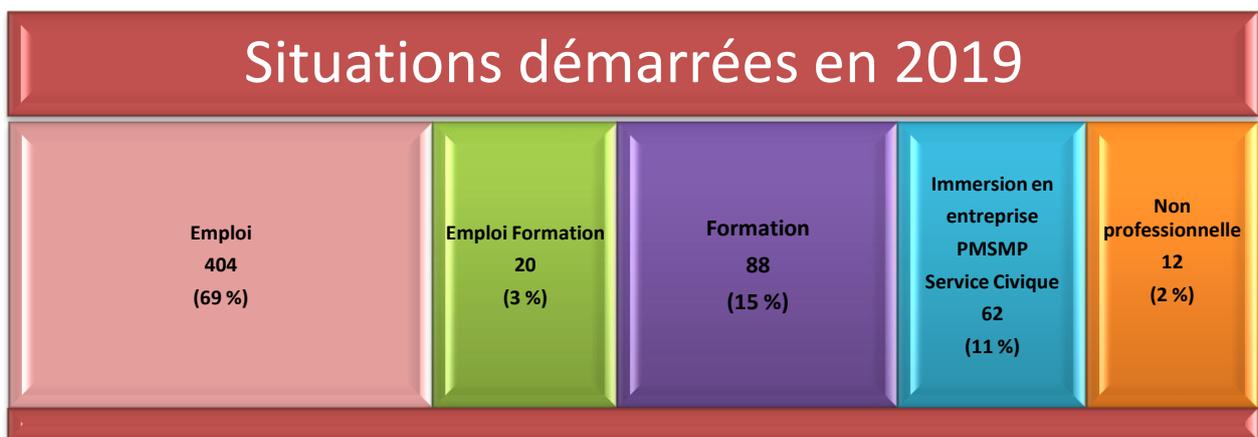


74 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **21 %** disposent d'un logement autonome.
92 % des jeunes sont célibataires.

42 % des nouveaux accueils ont le permis B
39 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



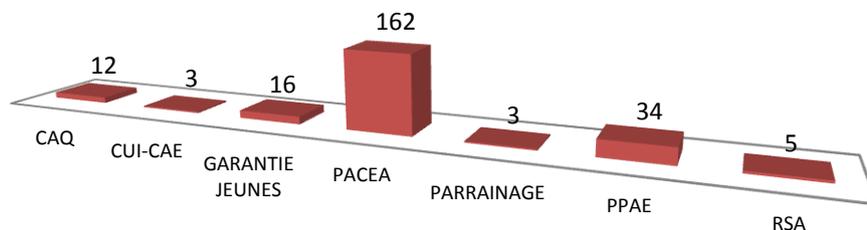
Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **47 %** des emplois démarrés en 2019 et **50 %** des contrats en alternance.

50 % des formations démarrées en 2019 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2019



16 situations Garantie Jeunes ont démarré en 2019, **162** PACEA.

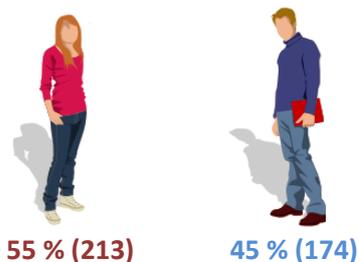
LES AIDES FINANCIERES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **15 810 €uros** demandé pour 57 jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 277 €uros d'allocation PACEA par jeune.

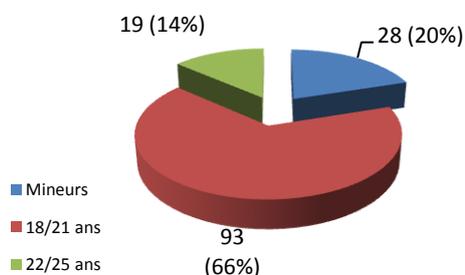
La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

- **85 785 €uros** versés pour 41 jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 2 092 €uros par jeune.

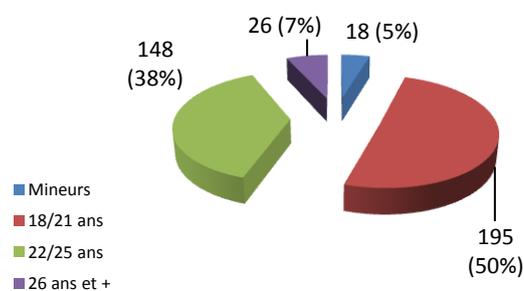


45 % des jeunes accompagnés sont des hommes

Répartition du public par âge



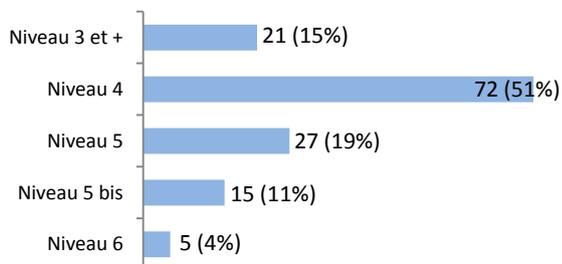
Nouveaux accueils



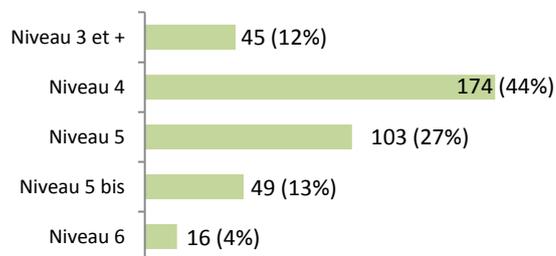
Jeunes accompagnés

Légère augmentation du nombre de mineurs accueillis

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils



Accompagnés

52 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils et 57 % pour les accompagnés.



83 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **13 %** disposent d'un logement autonome.

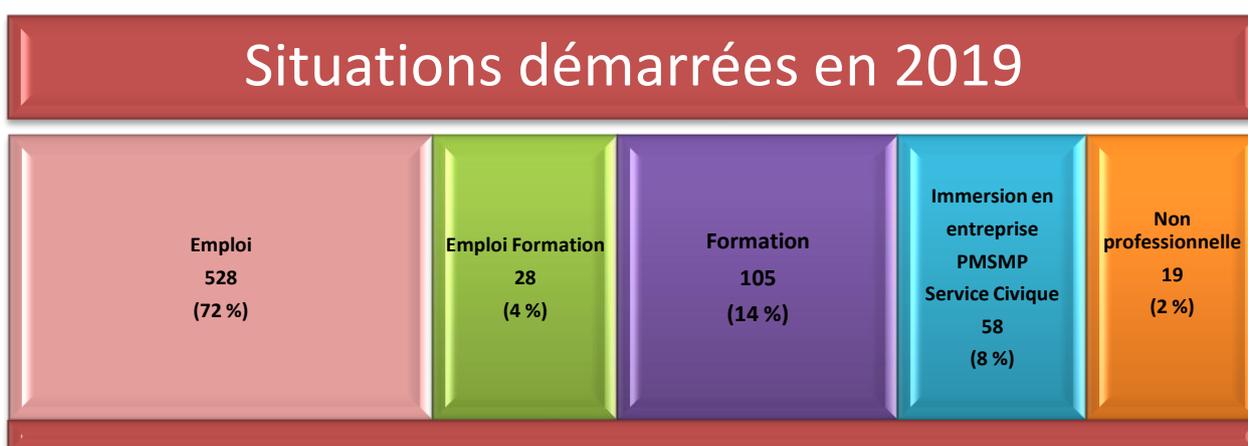
92 % des jeunes sont célibataires.

48 % des nouveaux accueils ont le permis B

44 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



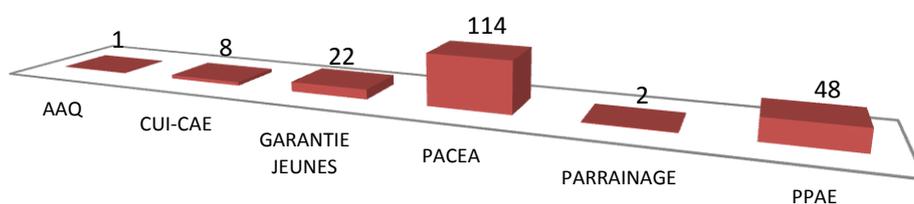
Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **57 %** des emplois démarrés en 2019 et **32 %** des contrats en alternance.

50 % des formations démarrées en 2019 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2019



22 situations Garantie Jeunes ont démarré en 2019, **114** PACEA.

LES AIDES FINANCIERES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **16 977 €uros** demandé pour 56 jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 303 €uros d'allocation PACEA par jeune.

La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

- **93 768 €uros** demandé pour 45 jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de 2 083 €uros par jeune.

QUELQUES ACTIONS

LA GARANTIE JEUNES

LA MOBILITE

LA CITOYENNETE

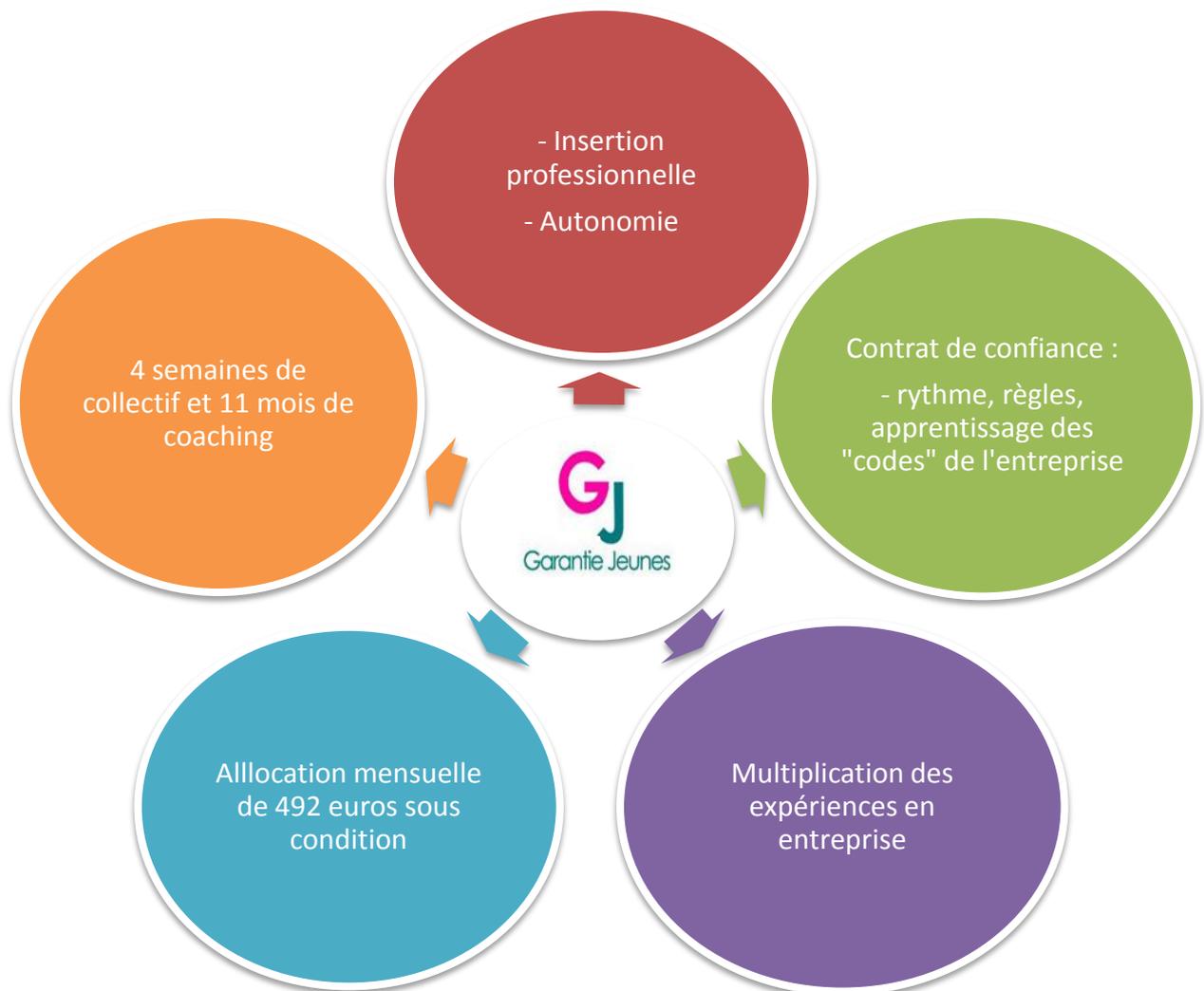
**LA MISSION LOCALE AU CŒUR DES EVENEMENTS
EMPLOI**

LA GARANTIE JEUNES



Pour qui ?

- NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en études)
- En situation de précarité (sociale, familiale, financière)
- Repérées par l'équipe de la Mission Locale après passage en commission



La Garantie Jeunes à la Mission Locale du Pays de Morlaix

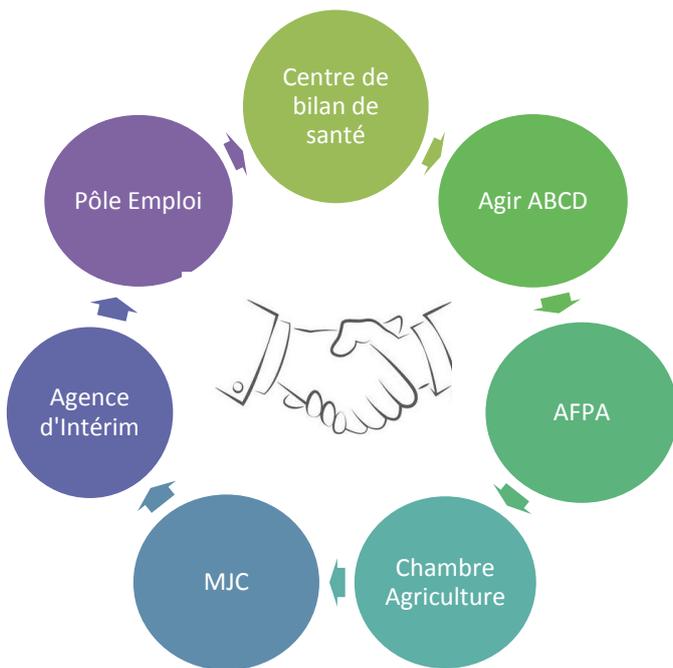


815 jeunes accompagnés depuis 2014

62 % suivis depuis plus d'un an par la Mission Locale



Nos Partenaires

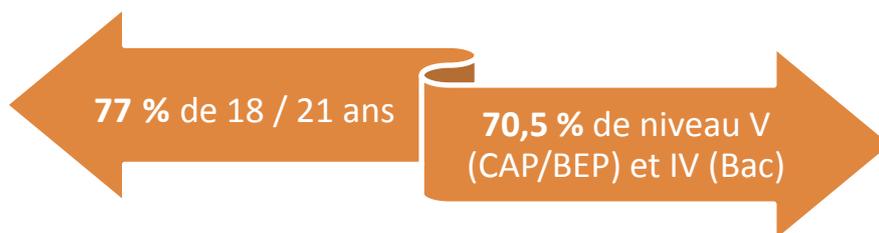


- Atelier « image professionnelle »
- Visite d'entreprise
- Job Dating
- Accès aux droits
- Parrainage
- Simulation d'entretien d'embauche

138 jeunes en Garantie Jeunes en 2019



60 % d'hommes



Avant 	 Pendant	 Après
<p>NEET</p> <p>11,5 % en situation de logement précaire (SDF, amis...)</p> <p>24 % ont le permis</p> <p>De nombreuses situations de rupture (scolaire, emploi, familiale)</p> <p>Solitude, sentiment d'abandon</p>	<p>Redynamisation</p> <p>Appartenance à un groupe</p> <p>Repérage des compétences fortes</p> <p>Reprise de confiance en soi, en les autres</p> <p>Outils de recherche d'emploi</p> <p>Activation d'un réseau</p> <p>Multiplication des expériences</p> <p>Suivi de stage</p> <p>Remise à niveau</p> <p>Enquêtes métiers</p> <p>Accès à la mobilité</p>	<p>25 % en logement autonome / plus de logement précaires</p> <p>32 % ont le permis + 50 % qui ont commencé la formation (dont 16 % qui ont obtenu le code)</p> <p>53 % en situation « positives » : emploi ou formation ou cumul de plus de 80 jours pendant 1 an.</p>

« J'ai surmonté mes peurs »
« Maintenant je sais ce qu'est le travail d'équipe et j'ai appris ce qu'est la cohésion de groupe »
« J'ai réalisé mon projet, j'ai joué le jeu et ça aide beaucoup »

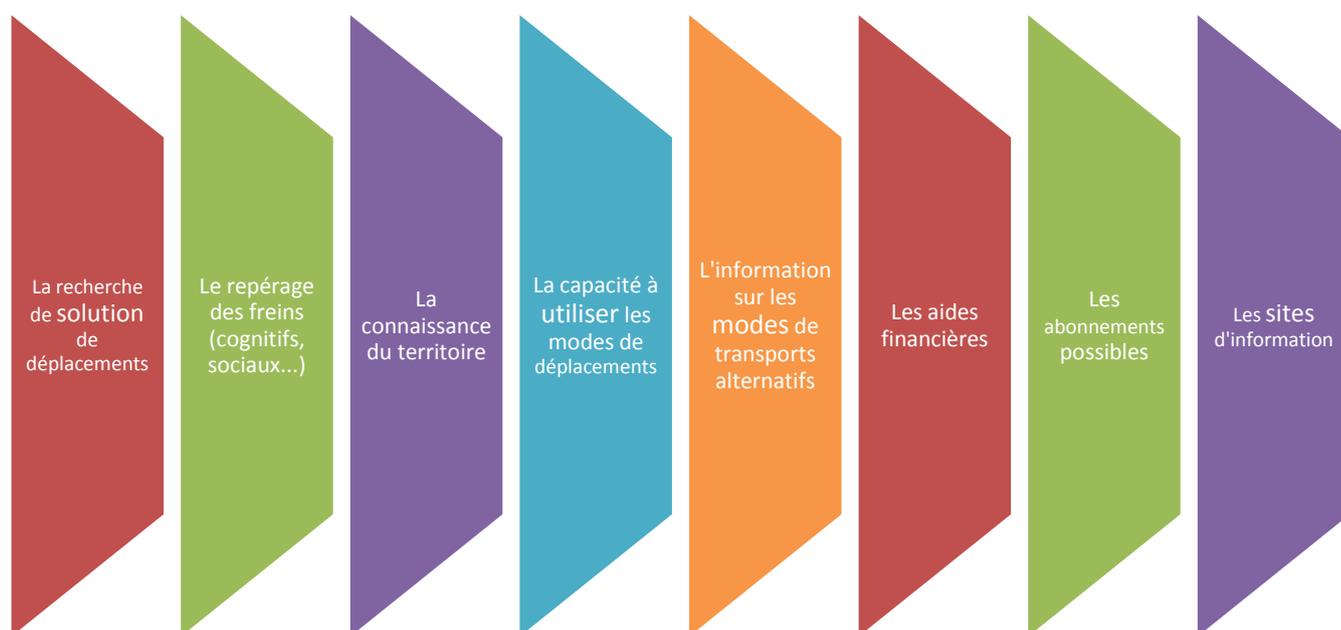
LA MOBILITE



Sur le pays de Morlaix, de nombreux dispositifs et partenariats sont mis en place pour améliorer la mobilité au quotidien et pour faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation.

Selon une enquête nationale menée en 2016, **57 % des jeunes** de 18 à 30 ans ont renoncé à une activité sociale, **33 % à un emploi** ou une formation sur les 12 derniers mois en raison de difficultés de déplacement (enquête CREDOC et INJEP menée auprès de 4500 jeunes). La première difficulté évoquée est d'ordre financière, ensuite sont évoqués des freins d'ordre psychosociaux.

Le sujet de la mobilité est abordé lors des entretiens par les conseillers Mission Locale et ne se limite pas à la question du permis de conduire « **Comment faire pour l'avoir et comment faire sans ?** »



Afin de faciliter l'accès à la mobilité, les conseillers de la Mission Locale peuvent faire appel au Fond Avenir Jeunes 29 pour financer des déplacements mais majoritairement pour cofinancer le permis de conduire.

80 demandes concernant **76 jeunes** ont été instruites. L'obtention du permis de conduire n'est pas aisé pour tout le monde, **20 jeunes** ont été orientés vers **Mobilité Morlaix – DON BOSCO** pour du soutien dans leurs apprentissages.

La **Plateforme Mobilité du Pays de Morlaix – ART** avec ses différents services est un acteur central pour le territoire et pour les personnes connaissant des difficultés de mobilité.

La référente mobilité de la Mission Locale intervient sur chaque collectif de Garantie Jeunes.

En 2019, 14 ateliers au cours desquels sont abordés les questions de mobilité : budget, aides financières, connaissance du territoire, freins... Est également abordée, la mobilité internationale.

Elle est également un relais d'information et une personne ressource pour l'équipe de la Mission Locale.

Dans le cadre du dispositif « **PASS'EUROPE** », 6 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont pu bénéficier de ce programme.

Il s'agit d'encourager la mobilité en faisant un stage de deux mois en Europe.

Cette action menée par l'association **GWENNILI** est le fruit d'une collaboration entre les Missions Locales du Finistère, le **Bureau Information Jeunesse** de Brest, avec un co-financement **ERASMUS +, Conseil Régional, Conseil Départemental, l'OFAJ**.

Pour 2019/2020, ce sont 12 jeunes accompagnés qui vont pouvoir bénéficier de ce programme.

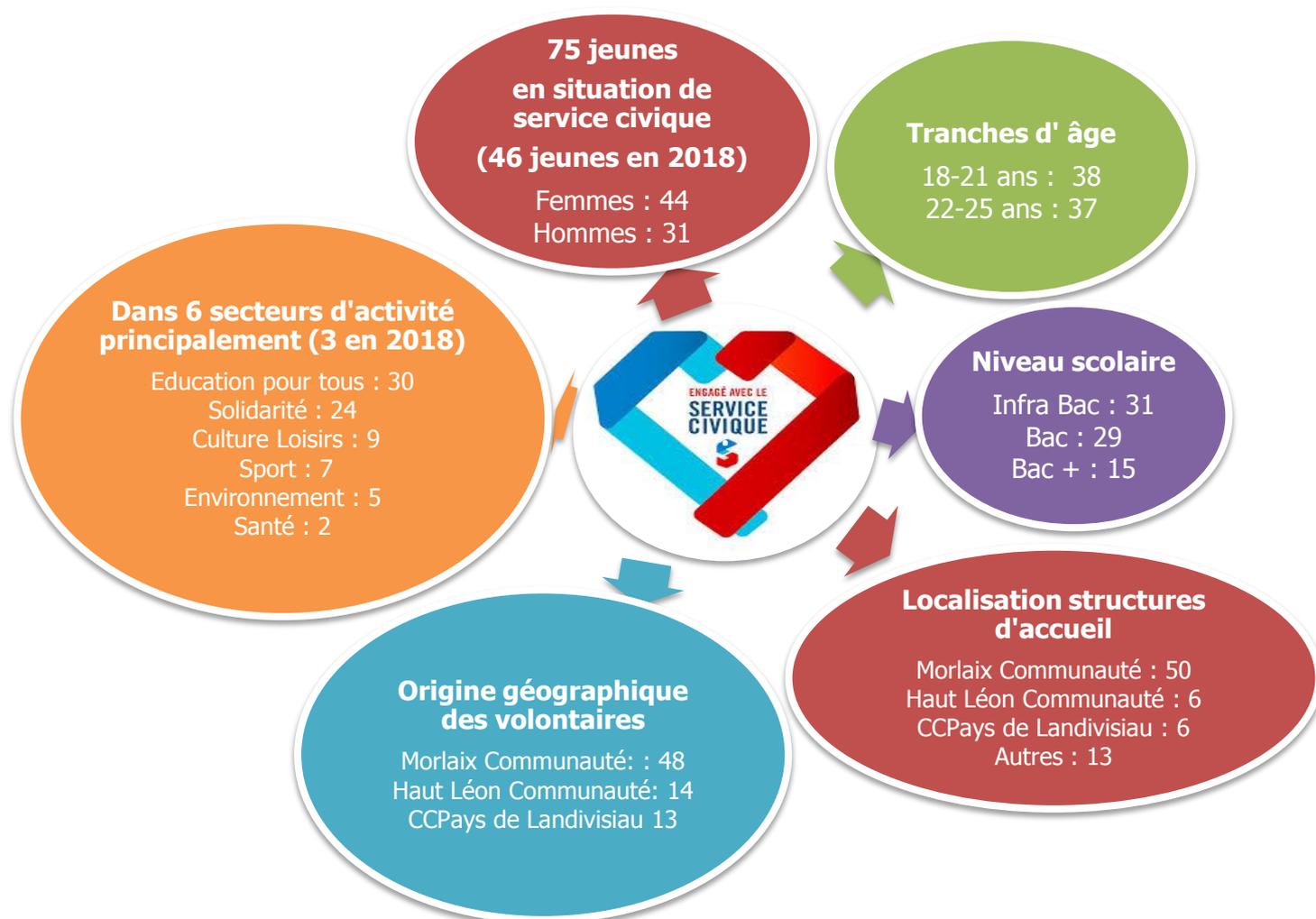


Dans le cadre du **programme « Auberge »**, 5 jeunes ont réalisé un stage professionnel de quatre semaines dans une auberge de jeunesse en Irlande.

Ces jeunes ont été accompagnés par **l'association JTM de Rennes**, et ont bénéficié d'une participation financière **Erasmus +**.

Les Missions Locales font partie du **COREMOB** (Comité Régional de la Mobilité Européenne et Internationale des jeunes).

Quelques chiffres clés 2019 :



Nous observons une véritable montée en puissance du nombre de jeunes en situation de Service Civique connus par la mission locale en 2019. Outre la notion d'engagement, les missions sont également perçues par les jeunes volontaires comme **une opportunité d'acquérir de l'expérience, de monter en compétences, de découvrir leurs talents, et surtout de gagner en confiance. Une grande majorité expriment leur satisfaction d'avoir participé à « de vraies actions », au service de la collectivité.**

Ludivine, 20 ans, volontaire au sein d'un EHPAD :

« Ma mission m'a permis de connaître mieux les personnes âgées, elles m'ont appris beaucoup, sur leur vie, à leur époque. J'ai pris conscience de l'importance de prendre soin d'eux, le toucher, la parole. J'ai pu prendre des initiatives, faire des propositions à l'équipe d'animation. Grâce à la mission, je me sens plus à l'aise, d'ailleurs, je viens de trouver un emploi à la sortie du service civique comme aide à domicile dans une commune...

Oui, je conseille aux jeunes d'être volontaire en service civique, ça permet aussi de prendre le temps de réfléchir sur sa voie professionnelle.

Plus tard, j'aimerais bien ouvrir une crèche dans laquelle cohabitent les enfants souffrant de handicaps et les enfants valides. Ce projet me tient à cœur... »

LA MISSION LOCALE AU CŒUR DES EVENEMENTS EMPLOI

Événements emploi 2019 organisés avec les partenaires du Pays de Morlaix



■ Morlaix Communauté
■ Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCP Landivisiau)
■ Haut-Léon Communauté

Forum hôtellerie restauration

Communauté	Visiteurs	Entreprises
A la CCI de Morlaix	220	27

Forum de l'alternance

Communauté	Visiteurs	Entreprises	Centres de formation
A la CCI de Morlaix	120	12	16

- Conférence « Zoom sur l'alternance » - Atelier « 5 minutes pour convaincre »

Rencontres de l'emploi - Formation

Communauté	Visiteurs	Entreprises	Agences intérim	Centres de formation
Plouvorn	500	44	14	9

Pôles d'activités représentés: industrie, agriculture, bâtiment, transport, médico-social, service à la personne, commerce, hôtellerie-restauration.

Mois de l'emploi du Haut Léon

Communauté	Visiteurs	Entreprises
2 Job dating	150	37
3 Mini conférences	50	-

Mini-conférences: Les métiers qui recrutent, le retour à l'emploi, la reconversion, les aides au retour à l'emploi, la formation.

Événements emploi 2019 :



■ Morlaix Communauté
■ Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCP Landivisiau)
■ Haut-Léon Communauté

Cafés de l'emploi 2019

(en collaboration avec les partenaires du Pays de Morlaix)

Communauté	Commune	Visiteurs	Entreprises	Offres
Zone de l'emploi	Landivisiau	63	11	40
	Lampaul-Guimiliau	77	10	40
	Locquirec	31	6	44
	Taulé	64	11	30
	Carantec	30	12	40
	Plougonven	52	11	30

Parrainage	Signature PEC	Visites entreprises	Agences intérim
10	25	13	Une rencontre mensuelle avec les jeunes

ORIENTATIONS 2020

✓ **Se faire connaître auprès des jeunes**

- Aller au plus près des lieux de vie des jeunes
- Renforcer notre collaboration avec les partenaires (en lien avec la jeunesse)
- Mieux faire connaître les offres de services
- Poursuivre le travail et le partenariat sur le décrochage scolaire
- Investir la nouvelle obligation de formation des 16 – 18 ans

✓ **Faciliter la mobilité des jeunes**

- Poursuivre les participations aux actions de mobilité
- Rendre les jeunes plus autonomes dans leurs déplacements
- Développer des actions innovantes de mobilité citoyenne

✓ **Inciter les jeunes à se qualifier**

Penser, accompagner des parcours adaptés, individualisés

- Poursuivre le partenariat avec le Conseil Régional et AAP
- Prendre appui sur les nouvelles dispositions gouvernementales annoncées en Août 2020
- Faciliter les rencontres entre jeunes, entreprises, centres de formations
- Renforcer la cohésion d'équipe et les organisations internes

✓ **Renforcer l'intermédiation avec l'entreprise pour découvrir un métier, se former tout en travaillant ou pour accéder à un emploi durable**

- Préparer l'arrivée dans l'entreprise, le tutorat
- Accompagner le parcours dans l'entreprise (anticiper les difficultés, ruptures...)

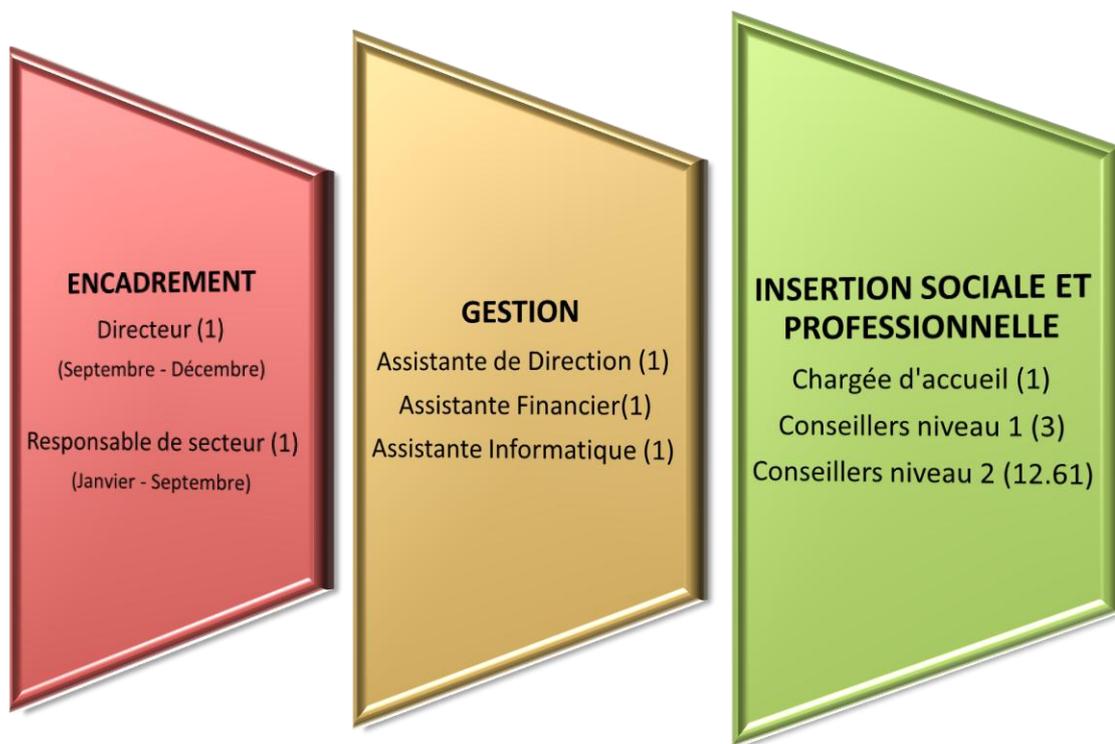
✓ **Sécuriser les parcours : santé, ressources, logement**

- Développer les actions partenariales d'interconnaissance
- Construire des réponses adaptées avec les acteurs du territoire

RAPPORT SOCIAL

L'EQUIPE

L'EQUIPE :



20



3

23 salariés > Septembre pour 22,25 ETP
23 CDI

22 salariés < Septembre pour 21.4 ETP
22 CDI

Heures de formation des salariés :

- 364 heures dans le cadre du PRF

L'ORGANIGRAMME

GOVERNANCE

Bureau de l'association et Conseil d'Administration

DIRECTION

Directeur - Guillaume ARSON : Septembre à Décembre
Responsable de secteur - Marie Laure COCAIGN : Janvier à Septembre

POLE INSERTION SOCIALE et PROFESSIONNELLE

MORLAIX COMMUNAUTE

Yoann DUTERTRE
Véronique JOURDREN
Murièle LOTRAM
Pascale MESSAGER
Françoise PALOMAR

ANTENNE HAUT LEON COMMUNAUTE

Marion CORMARY
Thérèse ZANOTTI

ANTENNE C.C PAYS DE LANDIVISIAU

Caroline COLLIN
Valérie QUEAU

Intervention Sociale

Anne-Gaëlle YVEN

CHARGEES DE PROJETS

Anne REUNAVOT : Janvier à août

POLE ENTREPRISE

MORLAIX COMMUNAUTE

Sandrine LE BRAS

ANTENNE HAUT LEON COMMUNAUTE

Marion CORMARY

ANTENNE C.C. PAYS DE LANDIVISIAU

Véronique PAUL

POLE GARANTIE JEUNES

Françoise CAM
Erwan EOUZAN
Lou MADROLLE
Laurence RIVOAL

POLE FONCTIONS SUPPORT

Corinne DEUNFF
Laëtitia LE GALL
Véronique LE SCOUR
Amandine MOIGNE

COMPTES

Compte de résultat 2019 Prévisionnel 2020

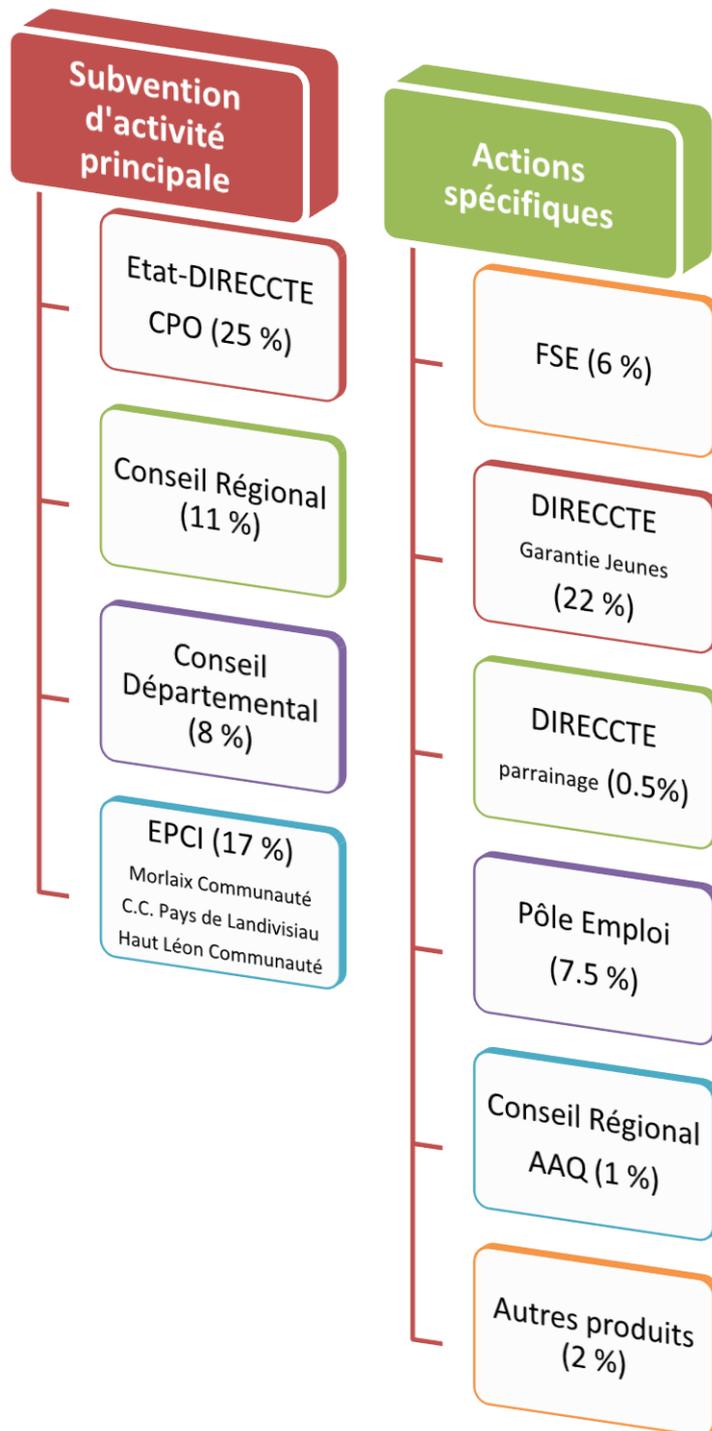
COMPTE DE RESULTAT 2019

PRODUITS		CHARGES	
Subventions d'activité principale	704 272	Achats et charges externes	189 366
Etat	294 458		
Conseil Régional	117 712	Impôts et taxes	55 367
Conseil Départemental	106 044		
EPCI		Salaires et traitements	617 362
Morlaix Communauté	91 949	Charges sociales	211 221
C.C. Pays de Landivisiau	47 200		
Haut Léon Communauté	46 909		
Actions spécifiques	359 188	Dotations aux amortissements	8 746
FSE	22 320	Autres charges	2 313
DIRECCTE - Garantie Jeunes	238 917	Engagements à réaliser sur des ressources affectées	38 587
DIRECCTE - Parrainage	3 050		
Conseil Régional - AAQ	8 250		
Pôle Emploi	83 651		
Subventions diverses	3 000		
Autres produits	33 663		
Déficit	25 839		
TOTAL	1 122 962	TOTAL	1 122 962

BUDGET PREVISIONNEL 2020

PRODUITS		CHARGES	
Subventions d'activité principale	674 243	Achats et charges externes	168 930
Etat	271 871	Impôts et taxes	60 850
Conseil Régional	117 112	Salaires et traitements	616 200
Conseil Départemental	95 000	Charges sociales	248 263
EPCI		Dotations aux amortissements	10 000
Morlaix Communauté	93 800	Autres charges	1 000
C.C. Pays de Landivisiau	47 200		
Haut Léon Communauté	49 260		
Actions spécifiques	409 700		
FSE	68 000		
DIRECCTE - Garantie Jeunes	240 000		
DIRECCTE – Parrainage	3 050		
Conseil Régional – AAQ	15 000		
Pôle Emploi	83 650		
Autres produits	21 300		
TOTAL	1 105 243	TOTAL	1 105 243

SOURCES DE FINANCEMENT



NOTES



MISSION LOCALE
DU PAYS DE MORLAIX

« ...Construire ensemble, une place pour tous les jeunes... »